

Document 1 : L'accord UE-Mercosur entré en vigueur en 2026.

Géo 3, leçon 3.

Créé le **26 mars 1991**, le Mercosur est un marché commun sud-américain réunissant le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Il a pour vocation de **réduire les droits de douane**, de **fluidifier les échanges commerciaux** et de **renforcer l'intégration économique** régionale.

Pour l'Union européenne, et donc dans le **cadre de l'accord Mercosur UE**, cette zone représente un partenaire stratégique. Elle regroupe environ **270 millions d'habitants** et concentre des échanges commerciaux avec l'UE estimés à **près de 110 milliards d'euros** par an (Commission européenne).

Industrie : des opportunités à l'export. L'accord Mercosur UE est globalement favorable aux secteurs industriels. Il prévoit la suppression progressive d'environ 90 % des droits de douane appliqués aux produits européens exportés vers les pays du Mercosur. Autrement dit, la baisse des tarifs douaniers pourrait renforcer la compétitivité des entreprises européennes et faciliter leur accès à ces marchés.

Des équilibres sensibles pour l'agriculture et l'agroalimentaire L'accord prévoit l'**ouverture de quotas d'importation** pour certains produits sud-américains à droits réduits, notamment : **99 000 tonnes de viande bovine ; 180 000 tonnes de volaille** ; des volumes encadrés pour le **sucre et le riz**. Par conséquent, certaines filières européennes d'élevage **redoutent une concurrence accrue**, susceptible de **peser sur les prix et les revenus**. À cela s'ajoute la question **des normes sanitaires et environnementales**. Les producteurs européens évoluent dans un cadre réglementaire exigeant, en matière de traçabilité, de bien-être animal et de pratiques environnementales. Ces écarts de normes **nourrissent les inquiétudes** d'un déséquilibre concurrentiel.

Toutefois, toutes les filières ne sont pas concernées de la même manière. Les vins, spiritueux et produits bénéficiant d'indications géographiques protégées profitent d'une **reconnaissance renforcée** dans le cadre de l'accord qui leur offre des perspectives commerciales à l'export.

D'après

<https://www.lyon-metropole.cci.fr/actualite/mercotur%E2%80%91ue%E2%80%91impact%E2%80%91entreprises%E2%80%91secteurs>, janvier 2026.

Questions.

- 1) Surligne, dans le document 1, la définition de Mercosur.**
- 2) Pourquoi est-ce important pour l'UE de signer un accord avec le Mercosur ?**
- 3) Pourquoi certains agriculteurs ont-ils été mécontents de la signature de cet accord tandis que d'autres en ont été satisfaits ?**

Document 2 : s'adapter au changement climatique.

Les agriculteurs subissent, depuis plusieurs années, les conséquences de changement climatique : surmortalité dans les élevages intensifs, baisse des rendements, incendies... Deux chercheurs à l'Inrae (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement), David Renaudeau et Inaki Garcia, répondent aux questions de Manon Rescan, journaliste au journal Le Monde.

Que peuvent faire les agriculteurs ?

« A très court terme, adopter des stratégies pour passer les moments durs. Dans l'élevage, quand cela est techniquement possible, en installant des équipements – ventilateurs, système de refroidissement, brumisateurs dans les élevages... –, en vérifiant que l'accès à l'eau pour les animaux est optimal.

Mais il est très probable que, pour s'adapter à ce qui nous attend, il faudra peut-être revoir nos façons de produire, considérer que dans certains endroits on ne peut plus produire ou que dans d'autres on pourra installer de nouvelles productions. Les bâtiments d'élevage ne ressembleront plus du tout aux bâtiments que l'on utilise à l'heure actuelle, les animaux seront sélectionnés pour mieux supporter tout un panel de variations environnementales... C'est la combinaison de plusieurs leviers qui va nous apporter une solution. »

« Canicule : L'alternance d'événements climatiques extrêmes fragilise l'agriculture au moment où elle a besoin de se transformer », [lemonde.fr](https://www.lemonde.fr), propos recueillis par Manon Rescan, 24/06/26.

- 1) Pourquoi les agriculteurs doivent-ils transformer rapidement leur façon de produire ?**
- 2) Surligne dans le texte les adaptations possibles en matière d'élevage.**

Document 1 : L'accord UE-Mercosur entré en vigueur en 2026.

Créé le **26 mars 1991**, le Mercosur est un marché commun sud-américain réunissant le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Il a pour vocation de **réduire les droits de douane**, de **fluidifier les échanges commerciaux** et de **renforcer l'intégration économique** régionale.

Pour l'Union européenne, et donc dans le **cadre de l'accord Mercosur UE**, cette zone représente un partenaire stratégique. Elle regroupe environ **270 millions d'habitants** et concentre des échanges commerciaux avec l'UE estimés à **près de 110 milliards d'euros** par an (Commission européenne).

Industrie : des opportunités à l'export . L'accord Mercosur UE est globalement favorable aux secteurs industriels. Il prévoit la suppression progressive d'environ 90 % des droits de douane appliqués aux produits européens exportés vers les pays du Mercosur. Autrement dit, la baisse des tarifs douaniers pourrait renforcer la compétitivité des entreprises européennes et faciliter leur accès à ces marchés.

Des équilibres sensibles pour l'agriculture et l'agroalimentaire L'accord prévoit **l'ouverture de quotas d'importation** pour certains produits sud-américains à droits réduits, notamment : **99 000 tonnes de viande bovine ; 180 000 tonnes de volaille** ; des volumes encadrés pour **le sucre et le riz**. Par conséquent, certaines filières européennes d'élevage **redoutent une concurrence accrue**, susceptible de **peser sur les prix et les revenus**. À cela s'ajoute la question **des normes sanitaires et environnementales**. Les producteurs européens évoluent dans un cadre réglementaire exigeant, en matière de traçabilité, de bien-être animal et de pratiques environnementales. Ces écarts de normes **nourrissent les inquiétudes** d'un déséquilibre concurrentiel.

Toutefois, toutes les filières ne sont pas concernées de la même manière. Les vins, spiritueux et produits bénéficiant d'indications géographiques protégées profitent d'une **reconnaissance renforcée** dans le cadre de l'accord qui leur offre des perspectives commerciales à l'export.

D'après

<https://www.lyon-metropole.cci.fr/actualite/mercotur%E2%80%91ue%E2%80%91impact%E2%80%91entreprises%E2%80%91secteurs>, janvier 2026.

Questions.

- 1) **Surligne, dans le document 1, la définition de Mercosur.**
- 2) **Pourquoi est-ce important pour l'UE de signer un accord avec le Mercosur ?**
- 3) **Pourquoi certains agriculteurs ont-ils été mécontents de la signature de cet accord tandis que d'autres en ont été satisfaits ?**

Document 2 : s'adapter au changement climatique.

Les agriculteurs subissent, depuis plusieurs années, les conséquences de changement climatique : surmortalité dans les élevages intensifs, baisse des rendements, incendies... Deux chercheurs à l'Inrae (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement), David Renaudeau et Inaki Garcia, répondent aux questions de Manon Rescan, journaliste au journal Le Monde.

Que peuvent faire les agriculteurs ?

« A très court terme, adopter des stratégies pour passer les moments durs. Dans l'élevage, quand cela est techniquement possible, en installant des équipements – ventilateurs, système de refroidissement, brumisateurs dans les élevages... –, en vérifiant que l'accès à l'eau pour les animaux est optimal.

Mais il est très probable que, pour s'adapter à ce qui nous attend, il faudra peut-être revoir nos façons de produire, considérer que dans certains endroits on ne peut plus produire ou que dans d'autres on pourra installer de nouvelles productions. Les bâtiments d'élevage ne ressembleront plus du tout aux bâtiments que l'on utilise à l'heure actuelle, les animaux seront sélectionnés pour mieux supporter tout un panel de variations environnementales... C'est la combinaison de plusieurs leviers qui va nous apporter une solution. »

« Canicule : L'alternance d'événements climatiques extrêmes fragilise l'agriculture au moment où elle a besoin de se transformer », lemonde.fr, propos recueillis par Manon Rescan, 24/06/26.

1) Pourquoi les agriculteurs doivent-ils transformer rapidement leur façon de produire ?

2) Surligne dans le texte les adaptations possibles en matière d'élevage.